

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 13 février 2020 à 17 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Éline Brière, Isabelle Nadon, Gabrielle Brisebois formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

20-02-112

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Madame la conseillère Éline Brière propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

20-02-113

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Éline Brière, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SERA À LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE**

L'adoption du procès-verbal se fera à la prochaine séance.

20-02-114

**SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACHAT ENTRE LA VILLE ET LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU - PARTIE DU LOT NUMÉRO 3 047 761**

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'autoriser le maire ou la mairesse suppléante, et la greffière ou l'assistante-greffière, à signer, pour et au nom de la Ville, une promesse d'achat à intervenir entre la Ville et la Commission scolaire Pierre-Neveu relativement à l'acquisition d'une partie du lot numéro 3 047 761, au cadastre officiel du Québec, ayant une superficie de 5 500 m<sup>2</sup>, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE.

20-02-115

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 351 RELATIF À UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE AFIN D'EFFECTUER DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE**

Monsieur le conseiller Denis Ethier donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 351 visant à décréter un emprunt de 7 500 000 \$ et une dépense de 8 000 000 \$ pour des travaux de terrassement, d'aqueduc, d'égout, de voirie, d'enfouissement de fils électriques et d'aménagements dans le cadre de la revitalisation du centre-ville et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

20-02-116

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE BASKETBALL EXTÉRIEUR**

CONSIDÉRANT la présentation du projet « De tout, pour tous les goûts sportifs » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Commission Scolaire Pierre-Neveu de céder une partiel de terrain du lot 3 047 761 d'une superficie approximative de 5 500 mètres carrées pour la réalisation des travaux;

EN CONSÉQUENCE, «ProposePar» propose, appuyé par «AppuyePar», d'autoriser madame Audrey-Anne Richer, directrice du Service des loisirs, de la culture et des parcs à déposer une demande d'assistance financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le projet « De tout, pour tous les goûts sportifs ».

D'autoriser le maire ou la mairesse suppléante, et la greffière ou l'assistante-greffière, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente à intervenir, le cas échéant, avec ledit ministère.

ADOPTÉE.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

20-02-117

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par madame la conseillère Élane Brière que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire